



C'est vous qui faites vivre notre marché!

Marché place de la Poype, le dimanche matin de 7h00 à 12h30.

Les commerçants du marché vous accueillent : primeur, fromager, pâtisserie, fleuriste... Vous trouverez les essentiels pour vos repas de la semaine. C'est aussi l'occasion de se rencontrer et de prendre le temps de discuter.

A vos agendas...

Samedi 1^{er} février

- Café-théâtre de la Montadour
Foyer rural - 20 h 30

Dimanche 2 février

- Trail Givré

Samedi 8 février

- Auditions des élèves de l'AMM
14 h 00 - Foyer Rural

Dimanche 16 février

- Théâtre Le Funambule "Et surtout pour le pire"
Foyer Rural - 15 h 00 organisé par le CCAS

Vendredi 21 février

- Choucroute de l'Amicale
des Anciens Combattants de Montanay

Vendredi 14 mars

- Assemblée Générale de l'AMM
20 h 30 - Salle de formation musicale

Samedi 15 mars

- Carnaval des A2L - Boom - Foyer rural
9 h 45 (maquillage) - 10 h 30 (départ)

Samedi 22 mars

- Karaoké de la BAM
Foyer rural - à partir de 20 h 00

Dimanche 23 mars

- Randonnée d'Amélie la Vie à partir de 9 h 00
Départ Place de la Poype

Samedi 29 mars

- Faites de la propreté
Rendez-vous 9 h 30 - Départ Place de la Poype

Dimanche 30 mars

- Projection film "Les grandes Transhumances"
Foyer Rural - 15 h 00 organisée par le CCAS

INFORMATIONS MUNICIPALES

➔ RECENSEMENT 2025 DE LA POPULATION : IL EST EN COURS JUSQU'AU 17 FÉVRIER

La commune de Montanay est concernée et chaque habitant sera recensé.



Le recensement de la population : c'est utile, c'est simple, c'est sûr.

Sur notre commune, la période programmée est **du 16 janvier au 17 février 2025**.

Un courrier de Monsieur le Maire de Montanay a ou sera déposé dans les boîtes aux lettres pour présenter le dispositif.

Des informations relatives aux agents recenseurs sont relayées sur les différents supports de communication de la Commune afin que vous puissiez les identifier facilement.

Une question ? Vous pouvez contacter directement la Mairie sur la boîte mail suivante : recensement2025@commune-montanay.fr
Pour en savoir plus : <https://www.le.recensement-et-moi.fr>

➔ NOUVEAU SERVICE FRANCE IDENTITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2025, notre service de recueil des demandes de cartes d'identité et passeport propose également la certification de votre identité numérique.

La prise de rendez-vous se fait sur notre espace internet, rubrique vie-municipale puis démarches-administratives puis carte identité, passeport, France identité.

Quelques démarches sont à réaliser en amont. Elles sont présentées sur notre site internet sur la page dédiée.

➔ TRAIL GIVRÉ – DIMANCHE 2 FÉVRIER

Attention aux difficultés de circulation, un **arrêté de circulation** a été établi.

Entre 8 h 30 et 12 h les véhicules en provenance de Neuville et en direction des Echets seront déviés par la rue de la Vosne, l'avenue Wissel et avenue du Parc puis les départementales 16 et 1.

Les véhicules en provenance des Echets et en direction de Neuville seront déviés par les départementales 1 et 16 et l'avenue du Parc.

Voies empruntées par les coureurs dans Montanay	Créneau horaire
Rue des Echets	8 h 45 - 10 h
Rue de Sallet	9 h 15 - 9 h 30
Rue du vieux château	9 h 15 - 9 h 30
Rue des dîmes (après le croisement avec la rue de la grande charrière direction Cailloux)	9 h - 12 h 30
Rue de la Barmelle (avant le croisement avec la rue de la grande charrière en provenance du château d'eau)	9 h 30 - 10 h 30
Rue de la Grande Charrière jusqu'au croisement avec la rue des dîmes	9 h 30 - 10 h 45
Rue de la Grande Charrière après la rue des dîmes et rue de la croix des Hormes	9 h 30 - 12 h 30

Attention au début de course du 25 km qui traverse le village sur 1,5 km.

Merci d'être vigilants et prudents, plus de 1 000 coureurs en peloton emprunteront les rues du village. Cette traversée est rapide et ne dure que 15' entre 9 h 15 et 9 h 30, soyez patients avant de prendre votre véhicule.



Les deux parcours 9 km et 25 km sont disponibles sur le site de la course www.trailgivre.com

➔ RECENSEMENT CITOYEN : IL EST OBLIGATOIRE ET NÉCESSAIRE POUR PASSER UN EXAMEN

Parcours de citoyenneté
3 étapes obligatoires

- 1** L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{er})
- 2** Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)
- 3** La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La IDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :
 vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
 vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Tout jeune doit se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire.

Le recensement se fait en ligne ou en Mairie.

Le certificat qui est remis, est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours publics et permet d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.

➔ PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT 2025-2029



Pour participer, scanner le QR Code.



La Métropole de Lyon lance **une consultation publique sur le Plan de Prévention du bruit dans l'environnement 2025-2029**.

Stress, troubles de l'attention, troubles du sommeil... La pollution sonore a des effets néfastes sur la santé. Pour offrir un environnement sonore plus équilibré et une meilleure qualité de vie, la Métropole agit pour réduire le bruit en ville. Le plan d'actions de la Métropole de Lyon contre les nuisances sonores est renouvelé tous les 5 ans.

C'est sur ce **projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) pour la période 2025-2029** que porte la consultation.

Il est important que vous puissiez en prendre connaissance avant de vous exprimer.

Les avis déposés par les participants permettront aux techniciens et élus de finaliser ce document.

Connectez-vous sur le site pour lire le document complet et donner votre avis du 6 janvier au 7 mars sur la plateforme **Je participe !**

<https://jeparticipe.grandlyon.com/project/consultation-ppbe-2025-2029/presentation/je-minforme>

➔ TRÉSORIE LYON AMENDES : NOUVEAU DISPOSITIF D'ACCUEIL

La Trésorerie Lyon
Amendes vous informe

A compter du 1^{er} janvier 2025, l'accueil s'effectuera sur un format uniquement distanciel et non plus présentiel.

Pour écrire : il faut désormais utiliser l'adresse suivante : **T069018@dgfip.finances.gouv.fr**

Pour téléphoner : l'accueil téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 00 au **04 78 69 11 79**.

Vous pouvez consulter un résumé complet des contacts dans les Actualités du site internet de la commune ou à tous moments sur le site impots.gouv.fr qui vous permet d'obtenir des informations sur les amendes, les modalités de paiement, demander un rendez-vous ou payer en ligne son amende.

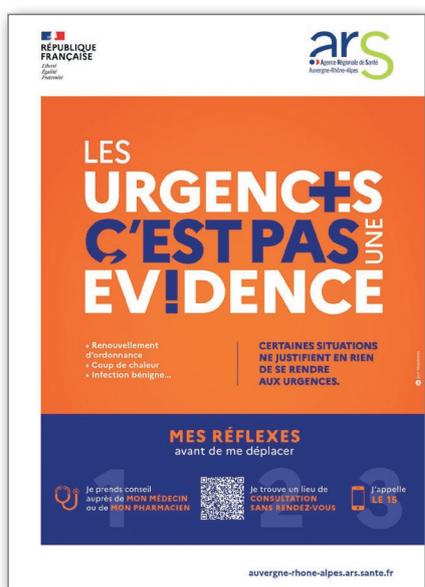
➔ PERMANENCE AVOCAT

Une permanence juridique gratuite est organisée mensuellement en Mairie.

Maître Elise COQUIBUS, Avocate au barreau de Lyon, tiendra ses prochaines permanences aux dates suivantes : 20 février 2025, 20 mars 2025 et 17 avril 2025.

Merci de contacter la Mairie pour prendre rendez-vous.

➔ LES URGENCES, C'EST PAS UNE ÉVIDENCE !



En période hivernale, les tensions dans les services d'urgence sont amplifiées, entre autres avec la circulation des virus de l'hiver. Plus que jamais, en périodes de congés, il est important d'adopter les bons réflexes en cas de besoins de soins immédiats.

Les services des urgences ont vocation à accueillir des patients dont l'état de santé requiert des soins rapides et adaptés dont l'absence mettrait en jeu leur pronostic vital ou pourrait conduire à l'altération grave et durable de leur état de santé. **Avoir rapidement besoin de soins n'est pas forcément synonyme de passage systématique aux urgences.**

Mes réflexes avant de me déplacer aux urgences :

1. Je prends conseil auprès de mon médecin ou de mon pharmacien
2. Je trouve un lieu de consultation sans rendez-vous
3. J'appelle le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes)

Si j'ai besoin de soins immédiats, j'appelle en priorité mon médecin traitant. Si je n'en ai pas ou qu'il n'est pas disponible, je trouve un lieu de consultations sans rendez-vous près de chez moi. Plusieurs types de structure de soins sont susceptibles de pouvoir vous accueillir (centre

de santé, maison de santé, maisons médicales de garde, etc.), consultez la carte interactive sur le site de l'Agence régionale de santé pour vous aider.

En dernier recours, et avant de vous déplacer aux urgences, appelez le 15. Le centre 15 vous orientera selon votre état et votre besoin de prise en charge. Vous pourrez bénéficier de conseils médicaux par téléphone et/ou être orienté vers une consultation ou un service d'urgences, le cas échéant.

De nombreuses situations ne justifient pas de se rendre aux urgences. Vous aussi, adoptez les bons réflexes cet hiver et faites passer le message autour de vous !

Plus d'informations sur le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/les-urgences-cest-pas-une-evidence-0>

➔ ZFE ÉTAPE CRIT'AIR 3 : DÉROGATION HORAIRES DÉCALÉS

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la ZFE passe une nouvelle étape, avec l'interdiction pour les véhicules particuliers et deux roues motorisés immatriculés en **Crit'Air 3**. Les véhicules professionnels (VUL et PL) Crit'Air 3 voient le périmètre d'interdiction étendu aux axes structurants de l'agglomération : périphériques et M6/M7.

Cette nouvelle étape s'accompagne de la **création d'une nouvelle dérogation pour les travailleurs en horaires décalés**. Cette dérogation concerne les utilisateurs de véhicules particuliers Crit'Air 3 (voitures et deux roues) qui circulent dans la ZFE et qui débutent, terminent ou exercent leur activité professionnelle entre 21h et 6h plus de 52 jours par an. Pour obtenir cette dérogation, l'utilisateur doit télécharger et remplir l'attestation sur la plateforme **Toodego**, la faire signer par son employeur et l'apposer derrière le pare-brise du véhicule en stationnement. Elle devra être présentée en cas de contrôle.

Une hotline est accessible au **03 87 15 09 19**, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h jusqu'à mi-février 2025.

Retrouvez toutes les informations sur :

<https://zfe.grandlyon.com/>

➔ FR-ALERT : NOUVEAU DISPOSITIF D'ALERTE ET D'INFORMATION DES POPULATIONS

Le 12/12/2024, un exercice a été organisé par les services de l'Etat.

Certaines et certains d'entre vous ont reçu un message d'alerte.

FR-Alert est le nouveau **dispositif d'alerte et d'information des populations**.

FR-Alert permet de prévenir en temps réel toute personne détentriche d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

Si vous vous trouvez dans l'une des **zones concernées par un danger imminent**, vous pourrez recevoir une notification accompagnée d'un **signal sonore spécifique**, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

➔ ENCADREMENT CHAUFFAGE AU BOIS : ARRÊTÉ RHÔNE

Un nouvel arrêté (N° 69-2024-11-27-00001) qui encadre l'usage du chauffage au bois dans les communes du Rhône faisant partie du plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération lyonnaise a été déposé par Madame la Préfète du Rhône en novembre dernier

Notre commune est concernée par l'article 3 qui indique : à compter du 1^{er} avril 2028, l'utilisation des appareils anciens datant d'avant 2002 sera interdite sur l'ensemble des communes du PPA, Métropole incluse.

RANDONNÉE PÉDESTRE : ÉDITION 2025



Comme chaque année, l'Association Amélie La Vie propose une randonnée pédestre au départ de Montanay, Place de la Poype.



Elle aura lieu le **dimanche 23 mars** à partir de 9h et comprend 3 **parcours de 5 - 10 et 15 kms** afin de permettre au plus grand nombre de profiter de notre belle campagne.

Plus d'informations à venir sur notre site : www.amelielavie.com

➔ LES AMIS DE L'ÉCOLE

Une nouvelle année commence : c'est l'occasion pour nous de vous remercier pour toute l'aide apportée en 2024 et de vous souhaiter **une année 2025** joyeuse et gourmande ! Mais aux A2L, on ne se contente pas de vous adresser des voeux, on vous aide à les réaliser...

Vous avez déjà eu l'occasion de vous régaler avec les galettes des rois de notre excellent pâtissier, L. Murigneux, et grâce à notre commission **Gourmandises** vous ne tarderez pas à retrouver nos traditionnelles **crêpes pour la Chandeleur**, ainsi que bien d'autres délices... Vous l'avez compris, pour le summer body, on attendra le printemps ! On a également travaillé pour réchauffer votre hiver !

La journée **Jeux gonflables** prévue le 16 février ne pourra malheureusement pas se tenir pour des raisons techniques. Mais pas de panique : on vous a concocté une journée de folie pour le **Carnaval** ! En effet, à l'issue de l'habituel défilé matinal, nous vous proposerons de rester vous restaurer sur place (avec vente de parts de pizzas, quiches, hot-dogs, etc.) pour reprendre des forces avant la boom des enfants qui se tiendra dans la petite salle du Foyer rural jusqu'à 15 h !

Donc, on récapitule, le **dimanche 16 mars**, c'est **Carnaval** :

- RDV dès 9 h 45 au Foyer rural pour les enfants qui souhaitent se faire maquiller
- Départ du défilé à **10 h 30 devant le Foyer Rural** (rue des Maures), en présence de la **Copa Montana** qui nous fera danser dans une ambiance festive !
- Vers 11 h 30, on dit au revoir à M. Carnaval, même s'il était très beau...
- Ensuite, on profite avec les copains autour **d'un apéro ou d'un déjeuner**, le temps que l'équipe finisse d'installer la salle pour la boom.
- Et enfin, jusqu'à 15 h : **boom des enfants** ! Pirates, princesses, petits animaux et gros monstres en tout genre, on veut voir swinguer vos popotins !

Bien sûr, pour organiser tout cela, nous aurons besoin de vous ! Pour que le Carnaval puisse se tenir, il est impératif que nous ayons **(au moins 48 h à l'avance)** suffisamment de **parents inscrits** sur les postes nécessaires pour assurer la **sécurité du défilé** : tenir les cordes qui encadrent le cortège, déplacer les barrières pour bloquer la circulation... Vous défilez avec vos enfants tout en aidant à leur sécurité, et on vous dit merci ! Alors dès réception des plannings, pensez à vous inscrire sans tarder !



Voilà de bien beaux moments en perspective, et tous les bénéfiques reviennent aux écoles !

Si vous aussi, vous avez des idées à nous faire partager, si vous souhaitez créer un nouvel événement ou vous investir dans une commission existante, n'hésitez pas à venir nous voir ou nous écrire à l'adresse :

montanayamis2lecole@gmail.com !

A très bientôt donc, et au plaisir de vous retrouver pour une nouvelle année de bons moments à partager !

LA PAROISSE

Les prochaines messes à Montanay :

- Dimanche 2 février à 8 h à l'occasion du "Trail Givré" avec bénédiction des coureurs
- Samedi 15 février à 18 h 30
- Samedi 15 mars à 18 h 30

Dimanche 09 mars : entrée en Carême pour les Chrétiens

Pour tous les événements autres et renseignements se reporter au site de la Paroisse : <https://valdesaone.info/>

Paroisse Saint Christophe : 07 67 20 08 98
saint-christophe@valdesaone.info



FAITES DE LA PROPRETÉ 2025 : NETTOYONS NOTRE VILLAGE SAMEDI 29 MARS

Sensibiliser plutôt que convaincre, c'est l'objectif du ramassage des déchets urbains que nous organisons chaque année avec les services de la Métropole, et qui mobilise des Montanois engagés dans le maintien de la qualité de notre lieu de vie, les enfants des écoles et nos associations.

Rejoignez-nous samedi 29 mars à 9 h 30 sur la Place de la Poype.

Venez avec vos gants et un gilet de signalisation, nous fournissons les pinces et sacs.

Cette année, nous devrions avoir la présence de l'EIRAD pour répondre à nos questions et nous sensibiliser à la lutte contre le moustique tigre, très présent pendant l'été, ainsi qu'un stand d'information sur le tri des déchets..

A l'issue du ramassage nous ferons le bilan et nous récompenserons par la coupe du meilleur « nettoyeur de la nature » la classe et l'association la plus représentée, coupe actuellement détenue par la classe de Mme Marguin et l'association Move and Smile Country.

Nous terminerons cette matinée conviviale autour d'un verre.

Nous vous attendons nombreux !

MOVE AND SMILE COUNTRY



Bonjour à tous,

Voilà une nouvelle année qui commence, le Bureau vous présente ses Vœux de bonheur et de santé pour 2025, qu'elle soit riche de partages et de bons petits moments avec vos proches.

Nous avons terminé l'année 2024 par un cours commun, et notre participation au repas du Téléthon.

Comme le veut la tradition nous avons commencé l'année 2025 par la galette dans tous les cours et nous n'avons eu que des reines.

Et voilà qu'il faut penser maintenant aux prochaines manifestations comme la « faites de la propreté » etc.

Rendez-vous donc prochainement...

Et rappelez-vous : la danse c'est bon pour la santé !

N'hésitez pas à consulter notre site pour vous informer sur nos manifestations : <http://www.move-and-smile-country.fr/>

Et notre page Facebook : <https://www.facebook.com/Move-And-Smile-Country-1409964962607771/>

Renseignements : 06 83 79 90 93 et 06 79 34 76 93.



L'AGENDA DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES

Dates	Horaires	Ateliers / Conférences	Prix adhérent / non adhérent	Lieu	Contacts
01/02/2025	9 h 30 à 12 h 30	Atelier DETOX de printemps Conseils et préparation pour mener une cure dépurative préventive	30 euros Adhérents 35 euros Non Adhérents	Espace Familles Clos du nymphée Rue Rey Loras Neuville / Saône	assocdesfamilles.neuville@gmail.com
01/02/2025	14 h à 17 h	Les produits de la ruche Propriétés, utilisations et fabrication d'une préparation	30 euros Adhérents 35 euros Non Adhérents	Espace Familles Clos du nymphée Rue Rey Loras Neuville / Saône	assocdesfamilles.neuville@gmail.com
22/02/2025 29/03/2025 05/04/2025 10/05/2025	14 h à 17 h	Atelier Couture Réaliser un vêtement en 4 séances	60 euros les 4 ateliers	Espace Familles Clos du nymphée Rue Rey Loras Neuville / Saône	assocdesfamilles.neuville@gmail.com
15/03/2025	9 h à 11 h 30	Atelier Yoga animé par Laure	15 euros Adhérents 20 euros Non Adhérents	Espace Burlet Place de Verdun Genay	assocdesfamilles.neuville@gmail.com
16/03/2025	9 h à 17 h	Vide Dressing de Printemps	Réservé aux Adhérents Adhésion de 20 euros	Centre Jean Vilar Neuville / Saône	assocdesfamilles.neuville@gmail.com
26/03/2025	9 h 30 à 13 h	Atelier Découverte de la Cuisine Végétarienne Préparation et dégustation d'un repas. Conseils et astuces	40 euros Adhérents 45 euros Non Adhérents	Espace Familles Clos du nymphée Rue Rey Loras Neuville / Saône	assocdesfamilles.neuville@gmail.com
28/03/2025	19 h à 21 h	Atelier : apprendre à gérer son stress	15 euros Adhérents 20 euros Non Adhérents	Espace Familles Clos du nymphée Rue Rey Loras Neuville / Saône	assocdesfamilles.neuville@gmail.com

LA MONTADOUR INVITE À SON

Amaury de Gonzague

CAFE THEATRE

L'Aristo de SA FACE

PRÉVENTE 16€ www.billetweb.fr

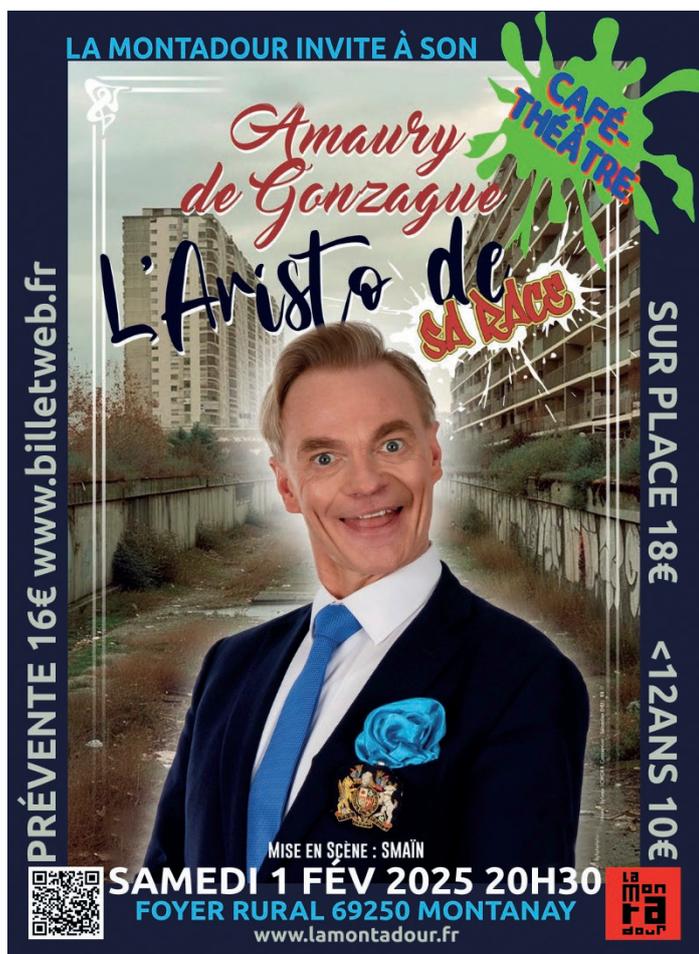
SUR PLACE 18€ <12ANS 10€

MISE EN SCÈNE : SMAÏN

SAMEDI 1 FÉV 2025 20H30

FOYER RURAL 69250 MONTANAY

www.lamontadour.fr



Cette année pour le café-théâtre du 1^{er} février au foyer rural de Montanay, nous serons heureux d'applaudir l'humoriste Amaury de GONZAGUE. En cette période un peu morose, il saura nous faire oublier tous nos soucis le temps d'une soirée. N'hésitez pas à consulter internet pour mieux connaître son répertoire...

Cet humoriste de renom saura vous narrer en expert du fin jeu de mots ses aventures cynégétiques ou médicales. Il est fidèle à plusieurs grands cabarets parisiens, "Le Don Camilo", "La main au panier", "Le César Palace".

Réservez votre billet sur billetweb : <https://www.billetweb.fr/cafe-theatre-2025>

Festival

**LE PRINTEMPS
DES CHOEURS**

Édition 2025

LA MONTADOUR se produira le **samedi 5 avril 2025 à 20 h 30** à la crypte de la Basilique de Fourvière dans le cadre du FESTIVAL "LE PRINTEMPS DES CHOEURS".

Le printemps des Chœurs est de retour à Fourvière pour sa 3^{ème} édition.

Né en 2011, ce festival propose d'accueillir dans leur diversité et de rassembler, en ce lieu emblématique de Lyon, des chœurs amateurs.

Nous serons heureux d'être accompagnés par plus de vingt musiciens (certains de l'orchestre "Allégria" de Bron), toujours sous la direction de notre maestro **Philippe Torossian**.

Venez vivre ce festival unique à la crypte de la basilique Notre-Dame de Fourvière.

Nous vous attendons nombreux de Montanay.

Plus d'informations à venir sur notre site internet : www.lamontadour.fr

LA BOÎTE À MUSIQUE

La Boite à Musique organise le **22 mars 2025**, au Foyer Rural, une grande soirée Karaoke sur écran géant ouverte à toutes et tous.

Avec plus de 33 000 titres disponibles, toutes les chanteuses et les chanteurs trouveront à coup sûr leur chanson préférée dans la playlist de la soirée.

Alors en mars, venez vous amuser seul ou à plusieurs et libérer l'artiste qui est en vous ! Nous vous garantissons une soirée très conviviale et un plaisir communicatif. On vous parie même que vous ne voudrez plus lâcher le micro une fois lancé !

Un bar et une petite restauration seront à votre disposition tout au long de la soirée.

Inscriptions et réservations sur le site de la Boite à Musique www.bam-montanay.fr ou sur place lors de la soirée.

A très bientôt !

LA BOITE A MUSIQUE PRÉSENTE

SAMEDI

SOIRÉE

22 MARS

Karaoke

A PARTIR DE 20H

FOYER RURAL DE MONTANAY

ENTRÉE : 5€

BAR ET PETITE RESTAURATION

INFORMATION ET RÉSERVATION

WWW.BAM-MONTANAY.FR



NOUVEAU SPECTACLE
QUI SONG T'ELLES
 Cheffe de chœur et arrangements : Marie Laroche
 Mise en scène : Marie Laroche et Sandrine De Rosa

ETAT DES LIEUX
 À L'ATELIER 208
 SAINT ANDRÉ DE CORCY

SAMEDI 29 MARS À 20H30
DIMANCHE 30 MARS À 16H00

PETITE RESTAURATION SUR PLACE DÈS 20H ET 15H30
 Tarif adulte : 15 €, enfant (-13 ans) : 8 €
 Réservation sur www.helloasso.com - Contact : quisongtelles@gmail.com

QUI SONG T'ELLES

Les QUI SONG T'ELLES vous donnent rendez-vous les 29 et 30 mars prochains à St André de Corcy pour les premières de leur nouveau spectacle « Etat des lieux ».

Nous avons hâte de vous le faire découvrir !

Petite restauration sur place.

Tarif adulte : 15 €

Tarif enfant (-13 ans) : 8 €

Contact : quisongtelles@gmail.com

Réservations :
www.helloasso.com

Samedi 20h30



Dimanche 16h00



Stage Loisirs

MATIN : Gym rythmique (cerceau, ballon, ruban...)
APRES-MIDI : Chasse aux œufs, jeux en extérieur, activités manuelles

80€ LA SEMAINE

Prévoir repas, goûter, bouteille d'eau et tenue adaptée
 A partir de 6 ans

22 au 25 avril | 8h30 à 18h00
 Salle des sports de Montanay

MONTANAY GR



Montanay GR
 Club de gymnastique rythmique de Montanay

Les vacances de Pâques approchent !

Inscrivez vos enfants à notre stage loisirs (à partir de 6 ans).

Le matin, Camille initiera les enfants à tous les engins de GR (cerceau, ballon, ruban, massues) et l'après-midi, place à l'imagination !

Inscriptions via ce lien : <https://www.payasso.fr/montanay-gr/stage-loisirs-paques>

- Mardi : GR engin 1 - Peinture sur oeufs Jeux en extérieur
- Mercredi : GR engin 2 - Création lapin en papier
Création carotte en fil coton
- Jeudi : GR engin 3 - Création décorations en bois
- Vendredi : GR engin 4 - Création de panier Chasse aux oeufs

* Les activités sont amenés à être modifiées selon la météo

A très bientôt.

Montanay GR
 671, rue des Echets - 69250 Montanay
 Portable : 07 43 30 72 99
<https://www.montanaygr.com>

VOLLEY VAL DE SAÔNE

Les mardis et/ou vendredis, faites du sport (fitness ou volley) SUR LA PAUSE DE MIDI, à la fréquence de votre choix !

■ **A tarif tout mini :** vous êtes demandeur d'emploi ou bénéficiaire des minimas sociaux (RSA, ASS, ADA, ASI, etc.) et souhaitez peut-être rompre votre isolement tout en renouant avec l'activité physique ?

Grâce au soutien de la Métropole de Lyon, bénéficiez d'une **réduction de 66 %** sur le tarif de nos séances de sport méridien au gymnase de Montanay (**6 € la carte 5 séances, 49 € la carte semestrielle** jusqu'en juillet 2025), sur présentation des justificatifs adéquats. Venez tester l'activité après avoir signalé votre venue pour un essai à contact@volley-vvs.fr !

■ Vous êtes habitant, travailleur indépendant ou salarié d'entreprise de Montanay, en RTT ou en télétravail le mardi ou vendredi ? Venez pratiquer l'activité librement grâce à notre formule « à la carte », ou bénéficiez de 20 € de réduction sur le tarif semestriel classique.



Les grandes TRANSHUMANCES

FILM SUR GRAND ÉCRAN

l'aventure des bergers et des troupeaux de la Provence aux Alpes

Un film de
Charly BAILE
& René MANNENT

Evènement organisé par le CCAS
Dimanche 30 mars
15h00 au Foyer rural

Avec la voix de
Hugues AUFRAY



SPORT MÉRIDIEN FITNESS - VOLLEY



12H30-13H30

VOLLEY OU FITNESS, AU CHOIX

**MARDIS ET
VENDREDIS**

TARIFS "À LA CARTE" :

5 SEANCES* : 18€ 10 SEANCES* : 35€

*un surcoût de 21€ (licence) sera appliqué au premier achat pour les personnes non-licenciées



JANV->JUIN 2025 : 150€

DES TARIFS PRÉFÉRENTIELS AVEC DES RÉDUCTIONS
SOCIALES PEUVENT S'APPLIQUER EN FONCTION DES
SITUATIONS.

NOUS CONTACTER À: CONTACT@VOLLEY-VVS.FR

SÉANCES ENCADRÉES
INTERVENANTS DIPLÔMÉS

-20€ pour les habitants
ou salariés de Montanay



MONTANAY
SALLE DES SPORTS

BUS 97, ARRÊT "LA CROIX DES HORMES"

MÉTROPOLE

GRAND LYON



Le Funambule

Groupe théâtral de Montmaur
Hautes-Alpes

Invité par le CCAS de Montanay, a le plaisir de vous
proposer un moment de détente et de rire avec une
comédie de Viviane Tardivel :

... Et surtout pour le pire ! ...



Dimanche 16 Février 2025
à 15 Heures à MONTANAY
Salle du foyer rural, rue des Maures

Organisation CCAS

Entrée gratuite, participation au chapeau



Imprimé par nos soins



Accueil de loisirs
Montanay

VACANCES D'HIVER

Du 24/02/25 au 07/03/25

Les inscriptions se font uniquement via le portail
familles :

- Du 21/01 au 14/02 pour les montanois.
- Du 10/02 au 14/02 pour les extérieurs.

"A la conquête de
l'Ouest mais pas que ..."
Nos petits pionniers
partiront à la découverte
des cultures américaine,
indienne, et d'autres
encore ...



Montanay